

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Congestion: le seuil limite du nombre d'automobiles est atteint TRANSIT demande un « Plan Marshall » en transports collectifs et actifs

Montréal, le 29 juin 2017 – Comme à chaque saison estivale, les problèmes de congestion accrus affligent le Québec. La province a besoin d'un « Plan Marshall d'intervention massive en transports collectifs et actifs » a récemment affirmé Florence Junca Adenot professeur en études urbaines et porte-parole de TRANSIT sur les ondes de LCN. En effet, <u>le seuil limite du nombre d'automobiles</u> est atteint et la solution passe par le déploiement d'alternatives partout sur le territoire.

Il faut agir rapidement

Faut-il le rappeler, les difficultés de circulation en région métropolitaine continueront à croître rapidement en raison d'un parc trop imposant, auxquels <u>s'ajouteront deux fois plus de chantiers</u> jusqu'en 2021 comparé à 2016. Il faut saisir dès maintenant l'occasion en offrant des alternatives à l'automobile individuelle dans les corridors les plus contingentés afin de favoriser dès maintenant le transfert vers des modes de transports plus efficients.

Par ailleurs, bien que l'électrification des transport est un objectif gouvernemental tout à fait justifié, rien dans le <u>Plan d'action de la Politique énergétique 2030</u> récemment déposé n'indique une volonté claire d'alléger le parc automobile. Par exemple, un renforcement significatif du « malus » à l'achat des véhicules à essence proportionnel à la consommation énergétique pourrait à la fois contribuer à la cible d'électrification, à financer les transports collectifs et à diminuer la congestion.

Trop d'argent inutilisé

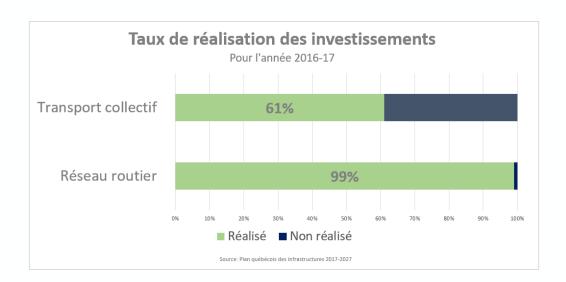
Alors que l'on apprenait récemment des surplus gouvernementaux 10 fois plus élevés que prévus qui proviennent entre autres de sommes non dépensées au Fonds vert, le sous-investissement chronique en transport collectif est injustifiable. L'Ontario prévoit investir 5 fois plus par habitant que le Québec pour développer ses réseaux de transports en commun au cours de la prochaine décennie

L'opportunité d'améliorer la planification en faveur de la mobilité durable

Au sous-investissement aux infrastructures de mobilité durable s'ajoute les taux de réalisation anémiques des investissements en transports collectif. En ce sens, la politique de mobilité durable annoncée au dernier budget est une opportunité en or pour s'attaquer à l'incapacité récurrente du ministère à utiliser près de 40% des investissements prévus en transport collectif <u>dénoncée par Robert Poëti lorsqu'il était ministre des Transports</u> au tout début du mandat du présent gouvernement (voir annexe).

L'Alliance TRANSIT appelle le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification (MTMDET) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à faire de cette politique un projet ambitieux et cohérent avec les engagements du Québec en matière de climat, d'énergie, de santé publique et d'aménagement du territoire.

Annexe



-30-

À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

Source

Samuel Pagé-Plouffe

Cell: 514.714.6762

info@transitquebec.org